

POMPES FUNEBRES TREILLE

06 23 45 34 86

Le bois de l'arche 19700 Seilhac

Le bourg 19330 Saint Germain les vergnes

RCS Brive 88175912000010 Habilitation funéraire 20190096

DEVIS INHUMATION SANS FUNERARIUM

MODÈLE DE DEVIS RÉGLEMENTAIRE

(annexe à l'arrêté du 23 août 2010, modifié par arrêté du 3 août 2011)

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
I – PRÉPARATION/ORGANISATION DES OBSÈQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier...)	125.00	150.00	Réalisation de x (nombre) faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse	150.00	180.00
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt Location lit réfrigéré	170.83 125.00	205.00 150.00			
			CHAMBRE FUNÉRAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athanée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présnetation					
2 – TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe								
Housse mortuaire	50.00	60.00						

Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne, avec sa plaque								
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un colobarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					

TOTAL hors taxe : 2642.01 euros

TVA : 482.99 euros

TOTAL toutes taxes comprises : 3125.00 euros

POMPES FUNEBRES TREILLE

06 23 45 34 86

Le bois de l'arche 19700 Seilhac

Le bourg 19330 Saint Germain les vergnes

RCS Brive 88175912000010 Habilitation funéraire 20190096

DEVIS INHUMATION AVEC FUNERARIUM

MODÈLE DE DEVIS RÉGLEMENTAIRE

(annexe à l'arrêté du 23 août 2010, modifié par arrêté du 3 août 2011)

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1 – PRÉPARATION/ORGANISATION DES OBSÈQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier...)	125.00	150.00	Réalisation de x (nombre) faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse	150.00	180.00
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt	170.83	205.00			
			CHAMBRE FUNÉRAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athanée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation Seilhac	416.66	500.00			
2 – TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe								
Housse mortuaire	50.00	60.00						
Forfait de transport Transport pour un trajet de 50 km aller/retour	227.27	250.00 + 1..25						

Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne, avec sa plaque								
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un colombarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					

TOTAL hors taxe : 2933.67 euros

TVA : 541.33 euros

TOTAL toutes taxes comprises : 3475.00 euros

POMPES FUNEBRES TREILLE

06 23 45 34 86

Le bois de l'arche 19700 Seilhac

Le bourg 19330 Saint Germain les vergnes

RCS Brive 88175912000010 Habilitation funéraire 20190096

DEVIS INHUMATION AVEC FUNERARIUM ET

CEREMONIE RELIGIEUSE

MODÈLE DE DEVIS RÉGLEMENTAIRE

(annexe à l'arrêté du 23 août 2010, modifié par arrêté du 3 août 2011)

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1 – PRÉPARATION/ORGANISATION DES OBSÈQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier...)	125.00	150.00	Réalisation de x (nombre) faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse	150.00	180.00
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt	241.66	290.00			
			CHAMBRE FUNÉRAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athanée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation Seilhac	416.66	500.00			
2 – TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe								
Housse mortuaire	50.00	60.00						

Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne, avec sa plaque								
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un colombarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					

TOTAL hors taxe : 3229.50 euros

TVA : 555.50 euros

TOTAL toutes taxes comprises : 3785.00 euros